

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 15 avril 2024 portant reconnaissance
de l'état de catastrophe naturelle (*rectificatif*)

NOR : IOME2410378Z

Rectificatif au *Journal officiel* n° 99 du 27 avril 2024, texte n° 9 :

Dans les annexes, au lieu de lire :

« ANNEXE II

« COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE »,

lire :

« ANNEXE II

« COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ».